

Association FACE Aude

Nom Entreprise :

Dirigeant / Dirigeante :

Représentant / Représentante (nom et fonction) de l'Entreprise auprès de FACE, si différent :

Tél fixe :

Portable :

E-mail :

Adresse postale :

Activité :

N° Siret :

Effectif Aude (personnes physiques - équipes dirigeante et salariée) :

verse un montant de euros (a minima le montant indiqué en page 2).

Versement par (rayer la mention inutile) : Virement - Chèque

☐ demande l'émission d'une facture «Soutien aux actions/ adhésion FACE Aude »

☐ **Ou** d'un reçu fiscal par FACE Aude

Par ce versement, l'entreprise (ou la personne physique) apporte un soutien financier aux actions Emploi et Education menées par FACE Aude au bénéfice des habitantes et habitants de l'Aude et devient membre de l'association, pour l'année civile 2025, après validation du Conseil d'Administration. A noter que le soutien aux actions /adhésion à FACE Aude ne donne droit à aucun avantage matériel.

Je certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'association FACE Aude et je joins, si je ne l'ai pas déjà fournie, la Charte des membres de FACE signée. Je m'engage à respecter cette charte et mettre en place les moyens de cet engagement contre l'exclusion et pour l'égalité.

Fait à :

Le

Pour l'Entreprise

Pour FACE Aude

Thierry Marro / Nathalie Pignol

Co-président / Co-présidente

	MONTANT MINIMUM *												
Année civile 2025 <i>(pas de prorata appliqué sur le montant du soutien quelle que soit la date d'adhésion en cours d'année civile)</i>	Le montant minimum est calculé en fonction du nombre de personnes physiques (équipes salariée et dirigeante) travaillant pour l'entreprise sur le département de l'Aude : <table> <tr> <td>De 1 à 5 personnes :</td><td>150 euros</td></tr> <tr> <td>De 6 à 29 personnes :</td><td>300 euros</td></tr> <tr> <td>De 30 à 49 personnes :</td><td>600 euros</td></tr> <tr> <td>De 50 à 100 personnes :</td><td>850 euros</td></tr> <tr> <td>De 101 à 250 personnes :</td><td>1 200 euros</td></tr> <tr> <td>Plus de 250 personnes :</td><td>1 700 euros</td></tr> </table> Soutien aux actions/adhésion à titre individuel : 50 euros Le montant peut être réduit de moitié pour les associations non fiscalisées ne pouvant bénéficier, du fait de leur statut juridique, d'une réduction d'impôts.	De 1 à 5 personnes :	150 euros	De 6 à 29 personnes :	300 euros	De 30 à 49 personnes :	600 euros	De 50 à 100 personnes :	850 euros	De 101 à 250 personnes :	1 200 euros	Plus de 250 personnes :	1 700 euros
De 1 à 5 personnes :	150 euros												
De 6 à 29 personnes :	300 euros												
De 30 à 49 personnes :	600 euros												
De 50 à 100 personnes :	850 euros												
De 101 à 250 personnes :	1 200 euros												
Plus de 250 personnes :	1 700 euros												

** Votre versement quel que soit son montant (minimum ou augmenté 🙏) peut faire l'objet d'une réduction d'impôts. Pour les entreprises, cette réduction se monte à 60% du montant versé dans la limite 20 000 euros ou 0.5% du chiffre d'affaires hors taxe si ce dernier montant est plus élevé (étalement possible sur 5 ans de la réduction d'impôts en cas de dépassement). Sur le plan fiscal, seuls les dons et cotisations sans contrepartie donnent lieu à réduction d'impôts.*

Mode de versement 2025

Par virement sur le compte de FACE Aude (réf. ci-dessous) ou par chèque libellé à l'ordre de FACE Aude.

Une facture ou un reçu fiscal vous sera envoyé le cas échéant.

Coordonnées bancaires FACE Aude :

IBAN : FR76 1660 7000 4228 1214 7030 806 / BIC : CCBPFRPPPPG

Domiciliation : Banque Populaire du Sud

Ce bulletin doit être, quel que soit le mode de versement, complété, signé et renvoyé par mail : face.aude@fondationface.org ou par courrier au siège social :

FACE Aude – Bâtiment INESS Le Grand Narbonne – 30 avenue Pompidor – 11100 Narbonne

Le bulletin devra être accompagné de la Charte des membres signée si cela ne pas été fait sur une précédente adhésion.